



ABEL Formation

## Fiche de conformité à l'AI Act – Usage de l'intelligence artificielle dans le cadre de la formation professionnelle

### Usage de l'intelligence artificielle dans le cadre de la formation professionnelle Version 1.0 – Septembre 2025

**Nom de l'activité** : Formation en anglais professionnel

**Statut** : Auto-entrepreneur

**Entreprise** : ABEL FORMATION – 493, rue du Moncel 61150 AVOINE

**Courriel** : anthony.bird@abel-formation.com

**Téléphone** : 06 88 10 43 67

**SIRET** : 49519289000012

**Responsable** : Anthony John BIRD

**Outils IA utilisés** : Mistral AI (modèle de génération de texte)

---

#### 1. Objet du document

Cette fiche vise à formaliser les mesures de conformité mises en œuvre par le formateur dans le cadre de l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle pour la création de contenus pédagogiques, conformément au Règlement (UE) 2024/0365 sur l'intelligence artificielle ([AI Act](#)).

#### 2. Activité concernée

- **Domaine** : Formation en anglais professionnel
- **Public cible** : Adultes en entreprise, salariés, demandeurs d'emploi
- **Type de contenus générés** : Exercices de grammaire, vocabulaire, mises en situation, dialogues professionnels

#### 3. Outils d'intelligence artificielle utilisés

- **Nom du système** : Mistral AI
- **Type** : Modèle de génération de texte
- **Fonction** : Assistance à la création de contenus pédagogiques

#### 4. Niveau de risque selon l'AI Act

- Usage classé à **faible risque**
- L'IA n'est pas utilisée pour évaluer les apprenants, prendre des décisions automatisées, ni traiter des données personnelles



ABEL Formation

## 5. Mesures de conformité appliquées

Obligation	Mesure mise en œuvre
Transparence	Mention explicite dans les documents de cours indiquant l'usage de l'IA
Contrôle humain	Tous les contenus générés sont vérifiés, corrigés et validés par le formateur
Protection des données	Aucun traitement de données personnelles via l'IA. Les contenus sont anonymes
Traçabilité	Archivage des contenus générés avec date, outil utilisé et version
Information des apprenants	Les participants sont informés de l'usage de l'IA en début de formation et dans les CGV

## 6. Mentions officielles

### Dans les documents de cours :

Certains contenus pédagogiques ont été générés à l'aide d'un système d'intelligence artificielle (Mistral AI), sous supervision humaine. Ils ont été validés par le formateur pour garantir leur qualité et leur pertinence.

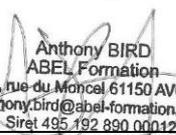
### Dans les Conditions Générales de Vente (CGV) :

Le prestataire utilise des outils d'intelligence artificielle, notamment Mistral AI, pour concevoir certains contenus pédagogiques. Ces outils sont utilisés conformément au Règlement (UE) 2024/0365 sur l'intelligence artificielle. Le prestataire garantit un contrôle humain sur les contenus générés et informe les participants de leur origine.

## 7. Engagement du formateur

Je soussigné, Anthony John BIRD, auto-entrepreneur en formation professionnelle, atteste que les mesures décrites dans cette fiche sont mises en œuvre dans le cadre de mon activité.

Fait à Avoine, le 23/09/2025 Signature : \_\_\_\_\_

  
 Anthony BIRD  
 ABEL Formation  
 493, rue du Moncel 61150 AVOINE  
 anthony.bird@abel-formation.com  
 Siret 495 192 890 00012